

VALAIS Comme en 2000, l'abattage d'un loup suscite plus de polémiques qu'il ne résout de problèmes

Les dessous d'un tir suspect



LOUVE ABATTUE
S'agissait-il bien de la tueuse de moutons qui a sévi dans la vallée de Conches à la fin de septembre? *byzox*

ERREUR? En 2000, les tireurs valaisans avaient raté le loup condamné pour en abattre un autre. Auraient-ils récidivé?

Jocelyn Rochat

Le Valais sera-t-il capable un jour de tirer un loup sans créer de polémique? La question se pose, malheureusement, depuis vendredi avec l'annonce de l'abattage d'un troisième animal. Comme lors du tir des deux premiers *canis lupus*, en 2000, les questions se bousculent.

S'agissait-il bien du mangeur de moutons qui a sévi dans la Vallée de Conches à la fin septembre? «Nous ne pourrions pas le prouver. La qualité des échantillons prélevés me permet tout juste d'affirmer qu'il s'agit d'un loup italien, mais je ne pourrais pas donner son sexe», explique Luca Fumagalli, qui mène les études génétiques.

Cette fois, il ne faudra pas compter sur le chercheur de l'Université de Lausanne pour nous raconter après coup ce qui s'est passé sur le terrain. Dommage. Car en l'an 2000, ses analyses avaient démontré que les gardes-chasses valaisans avaient d'abord sous-estimé la pré-

sence des loups, en ne voyant qu'un ou deux prédateurs quand il y en avait quatre différents, et en tirant ensuite sur la mauvaise cible.

Le loup abattu en 2000 en dessous d'Evolène, n'était pas l'animal baptisé *individu c* par Luca Fumagalli, celui qui avait été condamné à mort pour ses attaques sur les troupeaux. Il s'agissait d'un *individu f* dont personne ne soupçonnait la présence en Suisse, et dont l'implication dans des attaques n'a jamais été établie.

Autant d'analyses génétiques qui sont à la disposition du conseiller d'Etat Jean-René Fournier, lequel demandait ici, dimanche dernier, qu'on lui prouve la moindre erreur de tir.

Mais plus encore qu'en l'an 2000, les circonstances du tir de vendredi suscitent le malaise. Parce que les détails techniques de ce coup ne font l'objet d'aucun commentaire.

Ce silence des autorités valaisannes doit-il couvrir l'usage des systèmes de vision nocturne interdits par la Convention de Berne, mais

que le Service de la chasse s'est dit prêt à utiliser (*lire «Le Matin dimanche» du 22 octobre*)?

Même malaisée à propos de ce tir sur une louve occupée à manger un faon mort, et pas un mouton. Et cela à un moment où que les attaques sur les troupeaux ont cessé depuis plusieurs semaines.

On pense enfin à ce doute soulevé par plusieurs spécialistes: n'y avait-il qu'une seule louve ces dernières semaines à Conches, ou la femelle tirée par les Valaisans était-elle accompagnée d'un mâle?

Bref, il n'en fallait pas moins pour que resurgisse

tout ce que le Valais est capable de produire comme rumeurs, dès qu'il est question de tirs sur un loup. «J'entends des gens me dire que cette louve tombe trop bien, tellement qu'on a dû la sortir d'un congélateur», glisse un observateur assez averti de ces affaires pour qu'il sollicite l'anonymat.

Sans aller jusque-là, force est de constater que le tir de vendredi n'a rien réglé. Mais cela, c'était malheureusement prévisible.

«J'entends des gens me dire que cette louve tombe trop bien, tellement qu'on a dû la sortir d'un congélateur»

Un observateur averti, et donc forcément anonyme

«La deuxième étape de la colonisation est en cours»

— Le Valais a donc tiré une louve et pas un loup, comme d'habitude?

— **Jean-Marc Landry:** D'après les images, c'était une jeune louve. Comme on ne voit pas ses mamelles apparaître, il est peu probable qu'elle ait eu des petits. De plus, il y a très peu de chances que ce soit la louve du Simplon qui a été découverte en Valais et qui est plus âgée. Le Tierspital de Berne et la génétique confirmeront certainement cela.

— Depuis 2002, cela fait de cet animal la deuxième louve dont l'arrivée en Suisse est prouvée. Cela change-t-il les choses?

— Oui. Elle indique que la deuxième étape de la colonisation est en cours. D'abord, ce sont les jeunes mâles qui arrivent. Les femelles ne viennent généralement

que par la suite. Donc, nous assistons à un changement. L'arrivée des loups n'a plus rien d'exceptionnel. Cela va devenir un phénomène régulier. D'ailleurs, la fréquence des apparitions en Suisse est désormais régulière, et elle va croître.

— **Quelle est l'étape d'après?**

— La constitution d'une meute sur sol suisse, avec l'apparition de louveteaux. Cette possibilité existe depuis 2002, mais, à ce jour, rien ne prouve que des naissances aient déjà eu lieu.

— **La Suisse est-elle prête à un tel scénario?**

— Non, je ne le crois pas. Le concept loup prévoit que l'on tire un animal quand il fait des dégâts. Mais il ne peut fonctionner que si nous avons affaire à un seul loup à la fois. Si on l'applique cela sur une famille, qui est constituée d'une femelle, d'un mâle et de

petits, on risque d'aggraver la situation pour les moutonniers.

— **Pourquoi?**

— Parce que, si on tire l'un des parents, par exemple la femelle, le mâle devra nourrir les petits tout seul. Ce sera plus difficile, donc il va aller au plus facile: vers les moutons non protégés. On a déjà vu ce genre de situation se produire.

— **Le tir de vendredi vous inspire-t-il un commentaire?**

— Ça me touche beaucoup plus que si c'était un mâle. La louve, c'est une autre symbolique. Elle renvoie à la légende de Rémus et Romulus, c'est l'image de la mère nourricière. Je pense que, dans le grand public, les femelles bénéficient d'une image moins agressive et plus sympathique que les mâles.

«Le loup», un livre de Jean-Marc Landry, Delachaux et Niestlé, 2004, et «Pourquoi craindre le loup», Ed. de l'Hébe, 2002.



JEAN-MARC LANDRY
Biologiste et spécialiste du loup. *Jérôme Jostin*